

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 628

Artikel: Les licenciements et le silence
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 628 4 mars 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Jean-Pierre Ghelfi
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:

J. Cornuz
Catherine Dubuis
Martial Leiter

628

Les licenciements et le silence

En automne dernier, lorsque les premières rumeurs de licenciements avaient couru, les femmes des ouvriers des Charmilles, cette dernière citadelle de la métallurgie genevoise, n'avaient pas pris la chose au tragique. «Si nos maris doivent rester à la maison, c'est nous qui irons travailler.» Et encore: «On était pauvre quand on est arrivé en Suisse, on repartira sans avoir rien perdu.»

Aujourd'hui, l'atmosphère a bien changé. Les femmes n'avaient bien sûr plus le cœur à sourire quand leurs maris ont été mis au chômage partiel — du reste, elles ne disent pas «chômage», mais «congé partiel», il faut bien exorciser le malheur. Que s'est-il passé? Vu des ateliers, un étranger à l'entreprise — et qui plus est un Suisse allemand — a été chargé de la réorganisation... Ça, on le sait; mais pour l'essentiel ses conclusions restent secrètes et depuis plusieurs mois, c'est l'incertitude générale, chez les ouvriers autant que chez les employés.

Seuls quelques licenciements sont tombés. Pour le reste, chacun a l'impression qu'une épreuve de force est engagée, la direction jouant du doute pour amener le plus grand nombre à chercher du travail ailleurs, voire, pour les étrangers, à retourner au pays. Et certains quittent effectivement l'entreprise. Et les autres dépriment.

La peur, mais aussi une immense aigreur. Les Charmilles, ce n'était pas seulement un emploi, c'était une institution, puissante, rassurante, la solidarité et la chaleur ouvrière y jouaient à plein... la fierté d'en être, presque heureux dirait-on — le jeudi, les garçons pouvaient manger avec leur père à la cantine.

Une fois retombée la révolte des premiers jours, on ne sait plus ce qui est le plus douloureux: la peur du chômage, l'effondrement de l'entreprise à

laquelle on a donné le meilleur de soi-même pendant dix ans, vingt ans, trente ans, ou encore le refus de la direction de dire vraiment ce qu'il en est.

Pour les étrangers, le coup est encore plus brutal. L'emploi trouvé en Suisse justifiait l'exil, l'existence coupée des racines. Et voilà le chômage, qui remet tout en question, pour soi-même et par rapport aux autres. Vis-à-vis des Suisses, le travail, c'était une certaine dignité, un allègement de la condition d'étranger. C'est tout cela que le chômage menace. Et on se sent si démuni qu'on envisage de partir. Non pas qu'il y ait du travail en perspective en Italie ou en Espagne, mais un chômeur se sent moins coupable dans son pays. On attend et on se tait.

Le milliard à Willy

Comment, s'étonne le bon peuple des citoyens-contribuables, on n'avait pas vu venir? Un milliard de recettes supplémentaires, ça n'arrive pas d'un coup, en fin d'année, par exemple entre une votation le 29 novembre sur le régime des finances fédérales et la Saint-Sylvestre.

Bien raisonné. Pour s'en apercevoir à temps, il aurait fallu, au lieu de se lamenter sans cesse sur les lacunes des statistiques suisses (bien réelles, au demeurant!) lire la «Feuille fédérale», ou «La vie économique» ou encore le «Bulletin» de la Banque nationale. Toutes trois publications signalaient par exemple, dès le mois de mai dernier, que le rendement de l'impôt anticipé (recettes brutes) pour le seul premier trimestre 1981 (914 millions de francs) équivalait¹ aux trois quarts du rendement (recettes nettes) pour toute l'année précédente (1249 millions), et approchait même la totalité de la recette pour 1979 (942 millions).

¹ Pour les amateurs: les 2^e et 3^e trimestres 81 n'ont pas été extraordinaires, mais en revanche les résultats de fin d'année ont été exceptionnels.